

Les ECHOS du C.H.E.R

LES ECHOS DU CHER N° 6

Avril 2011

Les

Evénements de la

Communauté

Hospitalière et de

Offre de

Soins

du

Centre

Hospitalier

Emile

Roux



> DES GEANTS DU BASKET
AUPRES DES PLUS PETITS

p 5



LE CESU 43 reçoit son agrément.

p 15

> PORTRAIT : LE SERVICE SOCIAL

p 16



CENTRE HOSPITALIER

LE PUY-EN-VELAY

Dans ce numéro :**3 Edito****4 Actu Services**

- Téléthon 2010
- Vœux 2011 du Centre Hospitalier
- 100% de réussite à l'IFSI pour la promotion 2010 des infirmiers
- Noël avant l'heure en Pédiatrie
- Des géants du basket auprès des plus petits
- Droit d'option et reclassement des IDE
- Des nouveaux praticiens au CHER
- 4^{ème} Journée des Pratiques Soignantes au CHER
- Actualités du centre de gérontologie
- 2011 : année des patients et de leurs droits

10 Actu Santé

- Une nouvelle technique de pointe en radiothérapie
- La dermopigmentation corrective, une nouvelle technique – haute en couleurs – pratiquée au CHER
- Organisation des Echo-doppler vasculaires au CHER
- Publication du classement des établissements de santé pour la lutte contre les infections nosocomiales

14 Coopérations

- Accord-cadre sur la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap au Centre hospitalier
- Signature d'une convention de coopération entre le CAMSP et le CHER

15 Dossier Thématique

Le Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgences 43

16 Portrait

Le service social du Centre Hospitalier Emile Roux

17 Amicale du Personnel**18 Associations : Velay Mauritanie et l'ADOT 43****19 Agenda****Directeur de publication :**

Olivier Servaire-Lorenzet

Comité de rédaction :

Christelle Baleydiér
 Dr Marc Bouiller
 Sarah Brunet
 Alix Dalichoux
 Françoise Gérentes
 Lambert Hadrot
 Catherine Hilaire-Besse
 Patricia Le Goff
 Anne-Marie Ranchet
 David Soulier
 Anne Tranchard

Tirage : 300 exemplaires

Conception :

Service communication du CHER

CENTRE HOSPITALIER EMILE ROUX

12, BOULEVARD DR CHANTEMESSE

B.P. 20352

43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

TÉLÉPHONE : 04 71 04 32 10

TÉLÉCOPIE : 04 71 04 33 70

DIRECTION@CH-LEPUY.FR

WWW.CH-LEPUY.FR



Edito



Docteur Philippe BAROU

Un « Echos du C.H.E.R » encore plus dense que d'habitude, preuve s'il en était besoin du dynamisme de l'établissement.

Au programme, pas moins de trois nouvelles techniques disponibles pour nos patients :

L'IGRT, technique d'imagerie 3D en radiothérapie

La dermopigmentation correctrice

Les écho-doppler vasculaires

Egalement l'agrément du Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence (CESU43).

Par ailleurs notre établissement a obtenu une note qui le classe établissement le plus sûr de la région en matière d'hygiène et de lutte contre les infections nosocomiales.

Bon nombres d'actions présentées dans ce numéro signent la générosité de ceux qui font la vie de notre

hôpital (Téléthon 2010, rencontres intergénérationnelles, sortie aux Estreys,...).

Cette année est aussi l'année des patients et de leurs droits. Je vous invite à participer nombreux aux journées de formations organisées tout au long de l'année sur ce thème.

Enfin la présentation dans ce numéro du service social, dont le rôle moins connu du public que celui des soignants, n'en reste pas moins essentiel à la qualité de prise en charge des patients et de leur famille. Ce service est aussi un des maillons importants pour la fluidité du parcours de soins des patients.

**Docteur Philippe
BAROU**
Président de la CME

TELETHON 2010

Particulièrement sensibilisé aux efforts engagés en faveur des maladies rares, le Centre Hospitalier est fier d'avoir participé à la 24^{ème} édition du Téléthon, les 3 et 4 décembre dernier.

2010 kilomètres ont été parcourus à pieds, à vélo ou à la nage. **Nous avons réussi notre challenge** : un grand bravo à tous les sportifs !

Des mangeoires à oiseaux ont été fabriqués par les résidents de gérontologie et les enfants de pédiatrie. Elles ont eu beaucoup de succès sur le stand installé dans le hall d'entrée de l'hôpital.

L'équipe restauration a confectionné plus de 100 petits gâteaux, vendus eux aussi au profit du Téléthon.

Toutes ces actions ont permis de récolter la belle somme de **8156,50€**.

La participation de nos sponsors (plus de 3€ par kilomètre parcouru) et la solidarité de tous nous ont permis de reverser un don 4 fois plus important que l'année dernière !

Le don du CHER a officiellement été remis à Jean-Guy ANDREOLETTI, coordinateur départemental de l'AFM (Association Française contre les Myopathies) lors des vœux du CHER, le 21 janvier dernier. ■



VŒUX 2011 DU CENTRE HOSPITALIER

Le vendredi 21 janvier s'est tenue, au Centre Hospitalier Emile Roux, la cérémonie des vœux, en présence de Laurent WAUQUIEZ, Président du Conseil de surveillance.

Monsieur SERVAIRE-LORENZET a rappelé que 2010 a été une année exceptionnelle sur trois plans :

- le déménagement des services de médecine, de court et moyen séjour gériatrique dans le nouveau bâtiment et la mobilisation intense de tous les personnels hospitaliers pour ce projet

- la formalisation des premiers accords de coopération dans le département de la Haute-Loire et

dans sa zone d'attractivité sur des filières de soins (prise en charge des addictions, soins de suite et de réadaptation et prise en charge du handicap)

- la multiplication des actions d'ouverture de l'hôpital sur la cité : autopsie et scanner de Khromma, manifestations d'Interfolk, des Fêtes du Roi de l'Oiseau et du Téléthon

Toutefois, les projets de l'hôpital et les défis pour 2011 sont nombreux à relever :

- développement des coopérations inter régionales relatives à la prise en charge des soins palliatifs et à la prise en charge des risques cardio-neuro-

vasculaires ; institutionnalisation de la coopération internationale avec l'hôpital de Dédougou du Burkina Faso

- poursuite du projet patrimonial : reconstruction du centre de gérontologie, création de l'espace d'accueil de la petite enfance, rapprochement avec la Clinique Bon Secours

- création de la maison médicale de garde

Laurent WAUQUIEZ a tenu en premier lieu à remercier le personnel hospitalier pour son engagement au quotidien et dans ces projets d'envergure. Il a réaffirmé la fierté des Altigériens

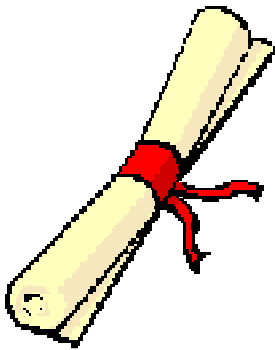
pour leur hôpital et l'engagement qui est celui de la ville et de l'agglomération pour soutenir l'aboutissement des projets de restructuration et de rénovation, au bénéfice de tous.

Enfin, symbole de la volonté d'ouverture de l'hôpital sur la culture, la Maîtrise de la Cathédrale a conclu cette cérémonie par un florilège de chansons. ■



IFSI

100% DE REUSSITE À L'IFSI POUR LA PROMOTION 2010 DES INFIRMIERS !



Le jury final du Diplôme d'Etat Infirmier de la région Auvergne qui concernait les Instituts en Soins Infirmiers (IFSI) de Clermont-Ferrand, Vichy, Aurillac, Moulins, Montluçon et le Puy-en-Velay, a rendu son avis.

Avec un taux de réussite régionale de 90 %, les résultats de la promotion 2007 - 2010 sont dans la tendance de ces dernières années.

Une mention spéciale est cependant à décerner à l'IFSI du Puy en Velay qui est le seul à avoir obtenu 100 % de réussite.

Le Directeur et l'équipe pédagogique sont fiers des 95 étudiants qui ont été présentés à ce Diplôme d'Etat.

Bernard LANCIAU

Directeur de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du CH Emile Roux ■

PEDIATRIE

NOEL AVANT L'HEURE EN PEDIATRIE

Le 13 décembre, en fin d'après-midi, le Comité des Fêtes de Bains a remis au service de pédiatrie un carton de jouets : c'est Noël avant l'heure !

Le Comité a organisé en novembre une bourse aux jouets. L'idée est lancée de disposer un grand carton pour récolter des jouets et les remettre au service de pédiatrie de l'hôpital du Puy.

Ce fut un véritable succès : le carton était trop petit !

Hervé DUMAS, Président, et trois membres du comité sont venus pour remettre ces jouets.

Leur volonté de réaliser une

action en faveur de la population locale est pleinement accomplie !

Olivier SERVAIRE-LORENZET, Directeur du CHER, son équipe de Direction et le service de pédiatrie, remercient toutes les personnes qui ont contribué à ce geste de solidarité. Ils les assurent que ces jouets viennent largement compléter les jeux de société, matériels de puéricultures, mobiles, voitures, poupées et autres jouets que les



enfants ont à leur disposition pendant leur séjour. ■

DES GEANTS DU BASKET AUPRES DES PLUS PETITS

Le 30 mars, quatre joueurs de l'ASM Basket du Puy-en-Velay sont venus au CHER, accompagnés de la mascotte du club, pour passer un moment en compagnie des enfants du service pédiatrie.

Cyril GUILLARME (intérieur, 2.06m), Waly GUEYE (meneur, 1.91m), Steeve SOLIMAN (intérieur, 1.96m) et Sreten CABARKAPA (intérieur, 2.01m) sont allés à la rencontre des enfants ainsi que leurs parents et frères et sœurs.

Cette rencontre, à l'initiative du club, est une grande première

pour le service pédiatrie.

Après un échange ponctué de distribution de cadeaux, signatures d'autographes et un goûter offert par Auchan, une initiation au shoot était prévu pour les enfants, sous les conseils des « pros », dans le hall d'entrée du service.

Cette action souligne une fois

encore la volonté de l'hôpital de s'ouvrir sur le monde extérieur, local et sportif. ■



DRHM-DSI

DROIT D'OPTION ET RECLASSEMENT DES IDE

Issues du protocole d'accord du 2 février 2010, les dispositions réglementaires font évoluer le corps infirmier.

Aujourd'hui 4 décrets et 2 arrêtés ont été publiés.

En résultat, le passage d'un système où existent différents corps IDE et d'IDE en spécialités à un corps unique en catégorie A (4 grades) ou en catégorie B NES (Nouvel Espace Statutaire).

Sur ce corps de catégorie A évoluent:

- les IDE : sur le 1er et le 2ème Grade,
- les puéricultrices et les IBODE : sur le 2ème et le 3ème Grade,
- les IADE : sur le 3ème et 4ème Grade,

Pour éclairer, expliciter, précisément cette réforme, 4

réunions d'information à destination des IDE ont été organisées (25 et 29 novembre, 1 et 2 décembre dernier).

Dans ce cadre, chaque IDE concerné(e) a reçu (dans son service ou à domicile) un courrier personnalisé lui exposant les différentes options possibles et lui demandant de manifester son choix. Une simulation individuelle accompagnait ce courrier

Les tableaux ci-dessous dressent l'évolution des corps des IDE.

Avec le droit d'option, les IDE ont le choix entre:

- La catégorie B : retraite à 55 ans, puis progressivement à 57 ans à compter du 1er juillet 2011 et reclassement avec valorisation indiciaire, suivi d'un glissement indiciaire.

- La catégorie A : retraite à 60 ans et reclassement avec revalorisation indiciaire, suivi de deux glissements indiciaires.

Pour le droit d'option, les IDE doivent effectuer leur choix avant le 31 mars 2011.

Cette décision prendra effet de manière rétroactive le 1^{er} décembre 2010.

△ ATTENTION

- Les IDE contractuels ne bénéficient pas du droit d'option. Ils seront directement reclassés en

Catégorie A.

- Si aucun choix n'a été transmis par l'agent, ce dernier sera directement reclassé en Catégorie B.

- Le choix formulé par l'agent ou l'absence de choix est définitif (pas Droit de remord). ■

Avant le reclassement

Le Corps des IDE	IDE CN IDE CS
Le Corps des Puéricultrices	Puéricultrice CN Puéricultrice CS
Le Corps des IBODE	IBODE CN IBODE CS
Le Corps des IADE	IADE CN IADE CS

Après le reclassement

Catégorie A		Catégorie B NES
Corps ISGS <i>Infirmiers en Soins Généraux et Spécialisés</i>		Corps des IDE
1er Grade <i>11 échelons</i>	IDE CN	IDE CN
2ème Grade <i>11 échelons</i>	IDE CS IBODE CN Puéricultrice CN	9 échelons
3ème Grade <i>11 échelons</i>	IBODE CS Puéricultrice CS IADE CN	IDE CS
4ème Grade <i>7 échelons</i>	IADE CS	7 échelons

DRHM-DSI

DES NOUVEAUX PRATICIENS AU CHER

Depuis octobre 2010, de nouveaux praticiens sont venus renforcer les équipes médicales du Centre Hospitalier Emile Roux :

- > Arrivée en octobre 2010 du **Docteur Marie FALALA** (Praticien contractuel en gérontologie)
- > Arrivée en novembre 2010 du **Docteur Marie-Pierre DELOLME** (Assistant spécialiste en ophtalmologie)
- > Arrivée en novembre 2010 du **Docteur Mohammed BENJELLOUL** (Praticien attaché associé en pneumologie)
- > Arrivée en novembre 2010 du **Docteur Gaïs KADRA** (Praticien attaché associé en oncologie)
- > Arrivée en novembre 2010 du **Docteur Claire BONNEFOY** (Assistant spécialiste en gynécologie)
- > Arrivée en décembre 2010 du **Docteur Kleber SULEIMAN** (Praticien contractuel en gynécologie)
- > Arrivée en janvier 2011 des **Docteurs Ioana et Iuliu MIHAILI** (Praticiens contractuels en radiologie)
- > Arrivée en février 2011 du **Docteur Denis MONNIER** (Praticien attaché associé aux urgences)
- > Arrivée en mars 2011 du **Docteur Abdul HAJ HIBRAHIM AL NACHIF** (Praticien contractuel en chirurgien orthopédique)
- > Arrivée en mars 2011 du **Docteur Antonio SOLOMITA** (Praticien contractuel au Centre de médecine physique et réadaptation)
- > Arrivée en avril 2011 du **Docteur Lazare DIANTETE** (Praticien contractuel aux urgences)

4^{ÈME} JOURNÉE DES PRATIQUES SOIGNANTES

MARDI 7 JUIN 2011

8h : accueil - 8h30 : ouverture de la journée

A
L'AMPHITHEATRE
DE L'IFSI

8h45
« Réseau diabète 43, enjeux, fonctionnement et perspectives »
Cellule de coordination du réseau

9h15
« Sucre et douleur chez le nourrisson »
IDE puéricultrices

9h45
« Présentation de la formation IDE au Québec »
Une élève québécoise et les cadres-formateurs

11h
« Analyse de la pratique à l'IFSI »
Cadres-formateurs

11h30
« La scintigraphie »
L'équipe du Centre d'Imagerie Nucléaire

10h15 et 14h45 : pauses et visites des stands - 12h : repas

13h30
« Khroma, du scanner à l'autopsie »
Un bébé mammoth de passage au Centre Hospitalier Emile Roux IBODE, manipulateurs en électroradiologie et le Dr Lacombat, Paléontologue

15h15
« L'espace éthique du Centre Hospitalier Emile Roux »
IDE, psychologue

14h15
« La prise en charge nutritionnelle du patient »
Les diététiciennes

15h45
« Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence 43 : présentation et formation »
L'équipe encadrement

INSCRIPTIONS AVANT LE 13 MAI 2011,

à la journée ou à la demi-journée,
dans la limite des places disponibles.
Contactez la FORMATION CONTINUE

formation@ch-lepuy.fr

04 71 04 33 55



Le **mardi 7 juin 2011** aura lieu au Centre Hospitalier Emile Roux la **4^{ème} édition de la Journée de pratiques soignantes.**

Gratuite et ouverte à l'ensemble du personnel du CHER et aux personnes des établissements médicaux du département, elle a pour objectif de valoriser le travail de chacun en proposant à certains services de se présenter, de promouvoir les pratiques soignantes et de développer la communication entre les agents.

Les inscriptions (pour la journée entière ou en 1/2 journée) seront faites avant le 13 mai 2011 auprès du service de la Formation continue : 04 71 04 33 55.

Actu Services

GERONTO

RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Le Centre de gérontologie et l'école publique de la ville d'Aiguilhe « la Coustette » collaborent depuis plusieurs années sur des projets intergénérationnels, sur différents thèmes.

Le succès de ces actions nous amène à continuer ce partenariat en 2011.

Cette année, nous avons décidé de reconduire un projet, le fil conducteur étant : **Restaurer la parole de la personne âgée.**

Il nous paraît primordial de valoriser le témoignage de ces derniers par le biais de deux thèmes bien précis : **l'école et la vie quotidienne d'autrefois et d'aujourd'hui.**

Le résident est au cœur de ces échanges, il y apporte son témoignage vécu.

Depuis le mois de mars, 6 à 7 résidents sont invités régulièrement par les enfants et les enseignants dans leur école primaire d'Aiguilhe.

Plusieurs classes sont associées à ces échanges (du CP au CM2).

Ces rencontres se poursuivront jusqu'aux vacances de Pâques.

Nous souhaiterions qu'un recueil des témoignages des personnes âgées ainsi que des élèves soit publié à la fin du projet. ■

François LAFFLY

Animateur en gérontologie



SORTIE AUX ESTREYS



Plusieurs résidents du Centre de Gérontologie ont souhaité découvrir ou redécouvrir le village des Estreys situé à quelques kilomètres du Puy en Velay.

Ce village est renommé pour sa source d'eau gazeuse et ferrugineuse, bien connue des Ponots pour ses vertus thérapeutiques.

Nous nous y sommes donc rendus par un bel après midi de printemps. Après une séance de dégustation, une promenade était organisée le long de la Borne. Au retour nous sommes rentrés par une petite route qui rejoint la plaine de bleu. Les résidents ont pu profiter d'une belle vue panoramique sur le Mézenc encore enneigé, sur le

château médiéval de Polignac ainsi que sur la ville du Puy-en-Velay...

D'autres sorties sont prévues tout au long de l'année, sur d'autres sites : découverte du nouveau viaduc de Taulhac en construction au mois d'avril, promenades dans le centre-ville de la ville du Puy, ... ■

Journée mondiale du conte



21 MARS : JOURNÉE DE LA POÉSIE ET DU CONTE

Chaque mois, une animation est proposée aux résidents du U2 et du U3. Un intervenant, financé par l'association La Rencontre, vient à leur rencontre pour un moment de détente : musique, danse, chant, activité manuelle, etc.

Nous avons profité de la journée du 21 mars, journée mondiale du conte, pour inviter Jean-Pierre Armand, conteur Local.

Durant sa prestation, une vingtaine de résidents et le personnel ont pu redécouvrir les légendes de la région que l'on racontait souvent pendant les veillées... ■

RELATIONS
USAGERS**2011 : ANNÉE DES PATIENTS ET DE LEURS DROITS**

En octobre 2010, Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la Santé et des Sports a souhaité placer l'année 2011 sous le signe des droits des patients. L'année des patients a été officiellement lancée le 4 mars 2011 par Nora BERRA, Secrétaire d'état chargé de la santé.

La défense des droits des patients, le respect de la dignité de la personne malade, la promotion de la place des usagers sont des éléments fondamentaux dans notre système de santé. La Loi "Hôpital patients Santé Territoires" du 21 juillet 2009 confirme l'importance accordée aux usagers en leur confiant une place significative dans le pilotage et la gouvernance du système de santé.

Le 25 mars, l'hôpital et les membres de la Commission des Relations avec les Usagers ont organisé une journée des patients et de leurs droits afin de lancer "l'année des patients" sur l'établissement.

Un stand a été installé dans le hall d'entrée de l'hôpital, à destination des patients, de leurs familles et du personnel. Différents interlocuteurs étaient présents : des représentants des usagers, des représentants de la Commission des Relations avec les Usagers, le médecin médiateur.

A cette occasion, des fiches d'informations sur les différents droits des patients ont été réalisées, elles seront maintenant diffusées dans les unités de soins, à destination du personnel et des patients.

Une conférence table-ronde, animée par Maître Anne-Marie REGNOUX, avocate au barreau de Clermont-Ferrand et spécialisée en droit de la santé a clôturée cette journée, sur le thème "Droits et obligations des patients". Deux représentants des usagers, le médecin médiateur, le Président de CME, le Directeur étaient également présents pour répondre aux questions.

Maître Anne-Marie REGNOUX animera également 4 demi-journées de formation :

mercredi 25 mai : Droit à la sécurité et à la qualité des soins et droit à l'indemnisation

mardi 13 septembre : la bientraitance dans les établissements : le respect des droits fondamentaux

jeudi 6 octobre : l'expression de la volonté du patient : accès aux informations relatives à la santé

jeudi 17 novembre : respect du secret et de la confidentialité

Une conférence en octobre, clôturera cette année des patients et de leurs droits sur le thème "La bientraitance, le droit des patients en fin de vie", le jeudi 17 novembre 2011 à 20h.

Cette journée du 25 mars, a été l'occasion de diffuser, lors d'une conférence de presse, les premiers résultats de l'enquête de satisfaction des patients.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec les élèves de la classe de 1^{ère} SPVL du lycée Jean Monnet, qui ont élaboré le questionnaire ciblé sur les pôles d'hospitalisation.

Ce questionnaire a été adressé en novembre par le service Relations avec la Clientèle à 1 500 patients ayant été hospitalisés entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre 2010. Les élèves ont saisi les réponses, soit 30 % de retours exploitables.

Ces résultats sont présentés aux instances de l'établissement et en réunions de cadres. Les responsables de chaque pôle sont destinataires des résultats de leur pôle.

L'analyse détaillée des résultats faite par secteur d'activité, aboutira à la mise en œuvre d'un plan d'actions concrètes dans le but d'améliorer toujours la prise en charge des patients.

Plus d'informations dans le prochain numéro de Echos du CHER.

Service des Relations avec les usagers - Jocelyne ROCHE - Bâtiment A Rez-de-chaussée - 04 71 04 33 50 ■

RADIOPTH.

UNE NOUVELLE TECHNIQUE DE POINTE DANS LE SERVICE DE RADIOTHÉRAPIE

Le service de radiothérapie du Centre Hospitalier Emile Roux poursuit son développement et confirme sa volonté d'offrir aux patients la meilleure technologie actuellement à la disposition des professionnels de santé dans la lutte contre le cancer.

Après l'installation et l'ouverture de sa nouvelle salle de traitement « Synergy », équipée du dernier modèle d'accélérateur linéaire de particules de la firme ELEKTA, le service vient de mettre en œuvre une technique de pointe dans l'assistance au positionnement du patient lors des séances de radiothérapie : l'IGRT (Image Guided Radio-Therapy, ou radiothérapie guidée par l'image).

L'IGRT, pourquoi ?

L'un des paramètres critiques dans le succès d'une radiothérapie réside dans la précision avec laquelle le malade est installé sous l'appareil de traitement à chaque séance. En effet, les balistiques de traitement mis en œuvre désormais requièrent une précision millimétrique afin de garantir la meilleure protection des tissus sains (à ne pas irradier) tout en optimisant l'irradiation des volumes cibles tumoraux (à irradier).

Un traitement de radiothérapie nécessitant plusieurs dizaines de séances, il est donc particulièrement important que le patient soit repositionné de la façon la plus reproductible qui soit, séance après séance. Jusqu'à ce jour, le contrôle de cette installation était exclusivement réalisé par imagerie numérique haute énergie 2D (à l'aide d'images de traitement,

comparées à une image de référence).

L'IGRT est une technique d'imagerie 3D embarquée sur l'accélérateur, qui permet la réalisation d'une imagerie « en volume » du patient et de la zone traitée de très haute définition. Cette imagerie 3D est ensuite recalée par rapport au scanner de référence réalisé dans le service. Le système indique alors automatiquement au personnel soignant les valeurs des corrections à apporter dans les trois directions de l'espace pour affiner et finaliser l'installation du patient. L'interprétation du positionnement du patient par le médecin-radiothérapeute en est ainsi grandement facilitée, et permet de garantir une précision optimale jamais égalée dans les traitements de radiothérapie les plus complexes réalisés à l'hôpital Emile Roux.

Pour utiliser cette nouvelle technique, l'ensemble du

personnel du service a bénéficié d'une formation poussée. L'IGRT est encore très peu répandue dans l'hexagone. Son coût et l'investissement « temps » que sa mise en œuvre demande expliquent le peu de services de radiothérapie qui l'ont implémenté sur leur plateau technique à ce jour.

L'IGRT en place, le service de radiothérapie du Centre Hospitalier Emile Roux peut poursuivre désormais son objectif suivant qui consiste à développer les traitements par IMRT Dynamique VMAT (ELEKTA), que seule la maîtrise de l'IGRT permet d'appréhender avec la meilleure garantie de sécurité pour les patients.

Ce développement technologique s'inscrit dans le cadre de la coopération du Centre Hospitalier Emile Roux avec le Centre Jean Perrin, centre régional de radiothérapie situé à Clermont-Ferrand. ■



L'accélérateur de particules du CH Emile Roux.

En jaune : les éléments du système d'acquisition d'image numérique 3D de l'IGRT (Tube RX en haut à droite, et panneau détecteur en bas à gauche sur l'image).

La dermopigmentation corrective, une nouvelle technique de pointe -haute en couleurs- pratiquée au CHER

Rencontre avec Isabelle LEJEWSKI, Infirmière de bloc et dermographe médicale



Isabelle LEJEWSKI, infirmière spécialisée de bloc opératoire depuis 2002, propose une nouvelle activité au Centre Hospitalier Emile Roux dès le mois d'avril 2011 ; il s'agit de la dermopigmentation corrective.

Sensibilisée à la chirurgie reconstructive et plastique notamment celle du sein, elle a suivi différentes formations dans des centres de tatouages médicaux (Clermont-Ferrand et Marseille) et met au service de cette discipline ses connaissances en hygiène (suivi d'un Diplôme Universitaire Hygiène à Clermont-Ferrand).

En quoi consiste la dermopigmentation corrective ?

IL : C'est une technique qui consiste à introduire dans le

derme des particules colorées, insolubles et stables. Les pigments répondent aux normes médico-chirurgicales en vigueur.

Elle est utilisée pour « corriger ce que la nature ou la chirurgie n'a plu ou a détruit ».

Elle est aussi appelé tatouages médicaux ou dermographie corrective.

Ce n'est ni du maquillage ni un tatouage, c'est une technique à but médical.

Quelles possibilités offre cette technique ? Que permet-elle de faire ?

IL : les possibilités offertes par la dermopigmentation corrective sont grandes.

Lorsqu'une personne a été opérée suite à un défaut de naissance (le cas classique est le bec de lièvre), il est inévitable que certaines cicatrices subsistent.

Il en va de même d'interventions chirurgicales rendues nécessaires par un accident ou par maladie (opérations du cancer du sein).

Certaines opérations de chirurgie esthétique, elles aussi, laissent parfois subsister des cicatrices (par exemple les réductions mammaires ou le lifting du visage).

La dermographie peut alors parfois être la touche finale à une intervention chirurgicale.

La dermopigmentation corrective n'est pas plus douloureuse qu'un tatouage, elle peut être faite sur différentes parties du corps :

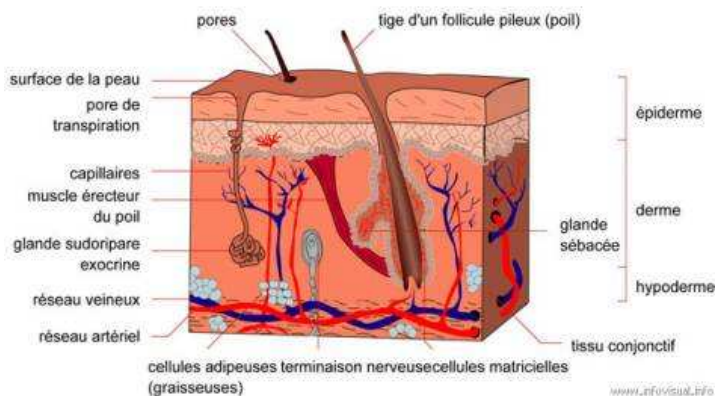
- ⇒ fente palatine
- ⇒ cuir chevelu (dessiner des cheveux)
- ⇒ yeux : redessiner des cils et sourcils, suite, par exemple, à une brûlure ou une chimiothérapie
- ⇒ greffe de peau (harmoniser la couleur entre la peau et le greffon)
- ⇒ t a c h e s d e dépigmentation
- ⇒ travail sur des cicatrices, des brûlures



⇒ Après une reconstruction d'un sein, l'aréole manquante sera redessinée comme son ego et re pigmentée de la même couleur.

⇒ Créer une « illusion d'optique » en dessinant un mamelon, pour faire face à une agénésie mammaire (naître sans sein)

COUPE DE LA PEAU



⇒ Paralysie faciale (je ne fais rien sur le plan fonctionnel mais en créant une illusion d'optique – remonter la courbe d'une ligne de sourcil – on rééquilibre l'harmonie du visage)

Y a-t-il des limites ?

IL : effectivement, dans certains cas, la dermopigmentation correctrice n'est pas possible. On ne peut rien faire sur des vergetures, sur un tatouage, sur une tâche de vin ou sur une cicatrice par arme blanche.

Chaque cas est minutieusement étudié pour offrir au patient une réponse adéquate, selon son état de santé et la zone à traiter.

Il y a également certaines contre-indications de l'utilisation de cette technique : les mineurs, sans accord parental, ne peuvent pas en bénéficier, ni les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies auto-immunes, les diabétiques insulino-dépendants, les immunodéprimés, les personnes atteintes d'une maladie infectieuse, les patients ayant un traitement anticoagulant, les profils psychologiques instables, etc.

Lors du premier entretien, je détermine si la personne peut prétendre à une dermopigmentation correctrice ou non.

Le délai de réflexion permet également au patient de revenir sur sa décision initiale.

Comment se passe une dermopigmentation ?

IL : la dermopigmentation est une technique où le patient doit être « acteur ». Elle se déroule en plusieurs phases :

Le patient est adressé par son médecin dans le service de dermatologie du CHER où un RDV lui sera proposé par le secrétariat (04 71 04 34 81). Il peut également faire lui-même la démarche, sans prescription médicale.

Lors de la première consultation, le patient remplit un questionnaire de santé et j'évalue le « travail à faire ».

Après lui avoir présenté la dermopigmentation et expliqué ce que je peux lui proposer, je recueille un premier consentement et si son état de santé est compatible avec cette technique, un dossier est établi.

Je note tous les éléments sur la personne et les complète par des schémas et photos.

J'introduis dans une petite partie de la peau à traiter une faible dose de coloration pour faire un test et voir les réactions (test d'allergie).



BIOCEA®, le dermographe professionnel



A la fin de l'entretien, le patient repart avec une ordonnance avec les conduites à tenir avant la pigmentation : ne pas utiliser d'autobronzant, ne pas s'exposer au soleil 48h avant, ne pas avoir de traitement contre acné, ...

- Un délai d'un mois entre le 1^{er} et le seconde RDV est indispensable ; c'est le délai de réflexion pour le patient.

- Une heure avant le rendez-vous avec moi, la personne doit appliquer une pommade anesthésiante sur la partie de la peau à traiter.

- le jour de la pigmentation, la personne vient au CHER, dans le service de dermatologie – hôpital de jour (bâtiment de médecine, rez-de-chaussée). Elle doit avoir une peau neutre, ne doit pas être maquillée et doit retirer ses lentilles.

Je vérifie son état de santé avant toute dermopigmentation.

La séance dure environ 1 heure 15. J'implante un pigment dans le derme grâce à de très fines aiguilles stériles à usage unique et un appareil (dermographe).

Afin de garantir une traçabilité parfaite, une carte d'implant est réalisée afin de noter les références de la couleur du pigment utilisé et de toutes les informations sur le produit.

Le patient peut repartir seul ; il n'est pas obligatoirement accompagné.

Où se pratique la dermopigmentation à l'hôpital Emile Roux ?

IL : mon bureau se trouve dans le service de dermatologie du CHER, dans le bâtiment de médecine, au rez-de-chaussée.

Je suis présente tous les 2^{èmes} jeudi de chaque mois.

Les rendez-vous doivent être pris au secrétariat du service de dermatologie au 04 71 04 34 81. Je travaille avec le Dr Jacques Favre, chef de service.

Cela se fait-il déjà en Auvergne ?

IL : Pas à ma connaissance. Je suis la seule à pratiquer, de cette manière, cette technique sur la région. Deux personnes pratiquent la dermopigmentation au Centre Jean Perrin de Clermont-Ferrand mais uniquement sur le sein.

La pratique en France est de plus en plus présente mais il y a peu de personnes formées pour répondre aux différentes attentes et pratiques de cette technique. ■



Pigments médicaux

ORGANISATION DES ECHO-DOPPLER VASCULAIRES AU CENTRE HOSPITALIER EMILE ROUX

Suite à une réorganisation des plannings d'occupation des salles d'échographie d'Imagerie Médicale, la salle d'échographie où sont réalisés les écho-dopplers vasculaires peut être mise à la disposition du Docteur CARME du lundi au vendredi durant l'année 2011, dans l'attente d'un changement d'échographe.

Cette activité sera donc effectuée transitoirement en 2011 sur un seul site à savoir l'Imagerie médicale.

L'organisation sur ce site sera assurée comme suit :

Prise de rendez-vous

Tous les rendez-vous (externes et hospitalisés) seront pris par les secrétaires d'Imagerie Médicale.

Les patients se rendront

directement au service d'Imagerie Médicale comme pour un autre acte de radio, sans passer par le bureau des Admissions.

Les secrétaires de la régie d'Imagerie Médicale délivreront le bon de consultation.

Accueil du patient et frappe des comptes-rendus

Les patients seront accueillis par les secrétaires d'Imagerie Médicale.

Après réalisation de l'acte, le Docteur CARME dictera son compte-rendu sur un appareil de dictée numérique qui sera déversé sur le PC du secrétariat d'Imagerie médicale.

Le Docteur CARME a préparé des maquettes pour les comptes rendus mis à disposition des secrétaires.

Qu'est ce qu'un écho-doppler ?

L'échographie Doppler est un examen échographique en deux dimensions non invasif qui permet d'explorer les flux sanguins intracardiaques et intravasculaires. Elle est basée sur un phénomène physique des ultrasons, l'effet Doppler.

Unité fonctionnelle (UF)

Monsieur Yannick PAUL, Analyse de Gestion, a rattaché les actes d'écho dopplers vasculaires à l'UF 5107 (angiologie). ■

Christophe Martinat

Directeur des Ressources humaines et Affaires Médicales

PUBLICATION DU CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS DE SANTE POUR LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Début décembre 2010, le magazine «L'Express» a publié le classement des hôpitaux «les plus sûrs» en matière d'hygiène, d'infections, de maladies nosocomiales.

Le Centre Hospitalier Emile Roux apparaît 77^{ème} au niveau national sur les 222 centres hospitaliers de plus de 300 lits, avec une note de 96,13/100 et **1^{er} de la région Auvergne** pour les centres hospitaliers de plus de 300 lits.

Le Centre Hospitalier du Pays de Craponne-sur-Arzon est 36^{ème} au niveau national sur les 325 hôpitaux locaux, avec une note de 96,13/100 ; il est également 1^{er} de la région Auvergne pour les hôpitaux locaux.

Chaque année, à la demande du Ministère de la santé, les établissements remplissent un questionnaire pour faire un bilan sur la lutte contre les maladies nosocomiales, avec divers indicateurs prenant en compte la

consommation de produits hydro-alcooliques, la surveillance des infections du site opératoire, l'usage des antibiotiques.

Quelques établissements de santé sont « tirés » au sort et reçoivent une visite de leur ARS (Agence Régionale de la Santé) pour un contrôle des données inscrites. Des preuves sont alors demandées.

Le Centre Hospitalier Emile Roux fait partie des établissements sélectionnés en 2010 ; un expert a rencontré l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière au mois de juillet 2010. ■



Conférence de presse - 14 décembre 2010

Coopérations

ACCORD CADRE sur la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap au Centre Hospitalier

Le lundi 29 novembre, un accord-cadre relatif à la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap au Centre Hospitalier a été officiellement signé.

Les 16 partenaires signataires se donnent pour objectif fondamental d'améliorer les conditions d'accueil des patients handicapés au Centre Hospitalier Emile Roux par une meilleure connaissance réciproque des

institutions et un renforcement de la coordination entre les acteurs.

Cet accord propose des modalités de prises en charge spécifiques aux urgences, aux déroulements des consultations externes, à l'hospitalisation, etc.

La signature de cet accord-cadre vient compléter la charte de la personne hospitalisée, charte établie par une circulaire ministérielle du 2 mars 2006, dont l'objectif est de faire connaître aux personnes malades, accueillies

dans les établissements de santé, leurs droits essentiels et les principaux textes de loi auxquels se référer.

Respect et excellence sont les 2 valeurs de l'hôpital, fixées dans le projet d'établissement du Centre Hospitalier Emile Roux 2009-2013 : ce document répond à l'objectif de l'hôpital d'améliorer sans cesse l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement de tous les patients. ■



SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COOPERATION ENTRE LE CAMPS et le CHER



Le 22 février 2011, une convention de partenariat pour une meilleure prise en charge des enfants de moins de 6 ans, à risque ou en situation de handicap, a été signée entre le CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce)/APAJH d'Espaly-St-Marcel et le Centre hospitalier - service de pédiatrie et de néonatalité.

Elle permet une mise en commun des compétences et une mutualisation des moyens. Chaque année, le CAMSP suit une centaine d'enfants. Ce partenariat permet une collaboration avec les hospitaliers, une globalité et une proximité. La coopération entre les deux établissements suppose une entente médicale, une élaboration et un suivi coordonné du projet de soins et d'accompagnement entre les équipes.

La signature de ce document souligne une double volonté d'agir au mieux en faveur de ces jeunes patients et de leurs familles. ■



Le CESU 43, ou Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence, existe depuis 1987. Il est une **unité rattachée au SAMU de la Haute-Loire**, qui a pour **objectif d'assurer des formations aux gestes et soins d'urgences**.

Il a vocation à **former** non seulement **des professionnels de santé** dans le cadre de la chaîne médicale des secours mais **également un public plus large**, permettant à tous d'acquérir les bons réflexes dans des situations d'urgence.

Cette **démarche professionnelle** ne peut reposer que sur des équipes pluridisciplinaires et sur des professionnels reconnus de l'urgence et de l'enseignement.

Le Centre Hospitalier Emile Roux permet, grâce au CESU 43, d'offrir un ensemble de formations répondant aux besoins des professions et des structures en évolution constante.

Le CESU 43 a reçu le 2 décembre 2010 son agrément donné par le Ministère de la Santé.

Le CESU 43 est le seul à être agréé dans la région Auvergne.

L'équipe du CESU

- Directeur Médical
Dr Ghislain SOLIVEAU
- Responsables d'encadrement
Jérôme SABATIER,
Sandra VILLEVIEILLE
David ROCHE
- Secrétariat
Géraldine BOYER
- Formateurs AFGSU (Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)
 - Formateurs N.R.B.C. (Nucléaire, Radiologique, Bactériologique et Chimique)
 - Formateur Grippe Aviaire
 - Formateurs en Pédagogie
 - Instructeur National
 - Moniteurs Premiers Secours
 - Médecins Intervenant

Un rayonnement au delà du département

Le CESU propose des formations dans tout le département de la Haute-Loire.

Au delà, une coopération a été mise en place en 2010 avec le Centre Hospitalier de Mende. Le Dr Soliveau et son équipe forment le personnel et les étudiants de l'IFSI du Centre Hospitalier de Mende, jusqu'à l'ouverture du CESU 48 (actuellement en construction).

Les établissements d'aide à la personne et les maisons de retraite sont également de plus en plus intéressés par les formations portant sur les gestes et soins en cas d'urgence.

Les jours et horaires d'ouverture du CESU

Le secrétariat du CESU est ouvert le **mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 15 h 30**. Il se situe au rez-de-chaussée du bâtiment administratif du Centre Hospitalier Emile Roux. ■

Quelques formations proposées par le CESU

AFGSU 1 et 2
Attestation de Formation aux gestes et soins d'urgences

PSCI
Premiers Secours Civiques

Formation continue
pour les formateurs

Formation spécialisée
aux gestes et soins d'urgence face
aux risques NRBC (Nucléaire, Radiologique,
Bactériologique & Chimique)

Des objectifs pour chaque formation

- Acquérir des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence et à sa prise en charge en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

- Savoir prendre en charge un patient contaminé.

- Mettre la pratique des premiers secours à la portée de chacun par application des principes d'un enseignement modulaire, progressif et intégré.

- ...



Photo prise lors de la conférence de presse sur le CESU, en février 2011

Portrait

LE SERVICE SOCIAL DU CHER

Le service social du Centre Hospitalier Emile Roux est situé au pavillon L au rez-de-chaussée.



Salle d'attente du service social

Le service social est régi par la loi du 09 Janvier 1986.

« Les assistants socio-éducatifs ont pour mission d'aider les personnes, les familles ou les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et de faciliter leur insertion.

Dans le respect des personnes, ils recherchent les causes qui compromettent leur équilibre psychologique, économique ou social »

Il est composé de :

- un cadre socio-éducatif :

Roselyne ROUDON

- une secrétaire :

Isabelle FORESTIER

- **cinq assistantes sociales** qui interviennent dans les unités de soins suivantes (cf tableau ci-dessous).

Leur travail consiste essentiellement à conseiller, orienter et soutenir les personnes hospitalisées et leurs familles, les accompagner dans les démarches et préparer leur sortie, en coordination avec les services du centre hospitalier et les partenaires extérieurs.

Les demandes d'intervention émanent du cadre de santé, de l'équipe médicale et para-médicale que les assistantes sociales rencontrent quotidiennement dans les services ; elles interviennent aussi à la demande des familles et des patients.

Par le biais d'entretiens individuels, qui peuvent se dérouler dans l'unité de soins ou dans les locaux du service social (de préférence sur rendez-vous), elles évaluent la demande et les difficultés du patient.

Différents types de démarches vont en découler pour rechercher des solutions adaptées.

1° Prise en charge des personnes hospitalisées

Organisation du retour à domicile :

- ◇ Intervention d'une aide à domicile
- ◇ Portage de repas à domicile,
- ◇ Téléalarme,
- ◇ Garde de nuit,
- ◇ Constitution de dossiers de demande d'aide à domicile
- ◇ Orientation et liaisons avec les partenaires extérieurs
- ◇ Informations diverses.

Recherche de structures adaptées et demande d'admission :

- ◇ SSR (Soins de suite et réadaptation)
- ◇ **E t a b l i s s e m e n t s** d'hébergement pour personnes âgées,
- ◇ Information du patient et de sa famille sur le fonctionnement des différentes structures.

D é m a r c h e s administratives :

- ◇ Demande de protection juridique
- ◇ Demande de couverture sociale,
- ◇ Demande d'allocations diverses

Marie- France FALGON	Sylviane EYNARD	Stéphanie REY	Roselyne ROUDON	Dominique TRIVIS	Jacqueline TUYISHIME
Médecine Gériatrique	PASS	Cardiologie	Neurologie	Scot (Chirurgie ortho et traumato)	Chirurgie vasculaire ORL ophtalmo
Service de soins et de Réadaptation	Urgences ZHCD	Maternité	Néphrologie	Pneumologie Oncologie	CMPR
Hôpital de jour gériatrique	Chirurgie digestive et viscérale	Pédiatrie	Rhumatologie	Hôpital de jour Long séjour	Chirurgie Ambulatoire
	Long séjour Réanimation	Service du personnel hospitalier	Hospitalisation à domicile		Hospitalisation de semaine (gastroentérologie endocrinologie et addic-tologie)

- ◇ Demande de prestations extra légales,
- ◇ Demande de secours exceptionnels.

☑ **Soutien, orientation et accompagnement**

Les assistantes sociales sont de plus en plus confrontées à des patients et des familles en situation de fragilité, de précarité, en souffrance morale.

Elles sont également régulièrement sollicitées pour des personnes victimes de violence.

Ce sont généralement des situations de crise pour lesquelles, parallèlement à l'aide matérielle, l'écoute et la disponibilité de l'assistante sociale sont essentielles

☑ **Hospitalisation à domicile**

Une assistante sociale peut intervenir au domicile des patients pour toute demande en lien avec l'hospitalisation à domicile dans de bonnes conditions.

La majorité de ces tâches



s'accomplit en collaboration avec l'équipe soignante par le biais de mise à jour et une évaluation quotidienne de la situation, un échange d'informations entre les partenaires extérieurs et l'hôpital.

2°- Accueil des personnes non hospitalisées

- ◇ Consultants externes orientés par les Médecins
- ◇ Personnes en situation précaire adressées par des structures extérieures dans le cadre de la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)
- ◇ Patients sortis de l'hôpital

3°- Accueil du personnel hospitalier

Afin d'apporter écoute, soutien et conseil aux agents qui peuvent rencontrer différents problèmes d'ordre social, administratif, socio-économique... une assistante sociale reçoit sur rendez-vous, elle est joignable au secrétariat du service.

Le service social est ouvert du lundi au vendredi.

Un accueil téléphonique est assuré de 8h30 à 16h45 au **04.71.04.33.60** ■

AMICALE DU PERSONNEL

EXPOSITIONS VENTES

Boîte à délices	le 12 avril	Dany Or	le 10 mai
Belle en Bio	le 17 mai	Body nature	le 24 mai

COMMANDES

Oxypass (chaussures)	le 19 avril	DA Diffusion	le 19 avril
Eurosisv-Roanne (produits d'entretien)	le 19 avril		

L'Amicale du personnel est ouverte tous les mardis de 13h à 17h.
Pour toute information, vous pouvez nous contacter au 04 71 04 35 01.

Associations

VELAY MAURITANIE

Notre association « **Velay Mauritanie** » créée en janvier 2008 a pour but d'apporter une aide dans les domaines de l'équipement scolaire et de la santé, plus particulièrement axé sur le dépistage et la prévention du diabète et l'éducation des diabétiques.

Elle est en lien avec l'association « **Mauritanienne TAAOUN Appui au Développement** » créée en décembre 2008 pour assurer le suivi des actions entreprises.

Notre première mission a eu lieu du 28 février au 15 mars 2010

Nous avons pour objectifs : dépistage du diabète, prise de la tension artérielle et soins locaux dans 4 dispensaires de la banlieue de NOUAKCHOTT

Formation d'hygiène de base et élaboration d'une fiche de soins (constantes et évaluation des besoins)

Formation sur l'amélioration de l'accueil du patient

Distribution de vêtements

d'enfants au sein d'un bidonville

Cette mission a été organisée par l'association partenaire sur place « TAD » aide au développement qui nous a facilité les déplacements et qui a assuré l'hébergement et les repas pour notre groupe de 6 personnes (toutes infirmières).

Perspectives actuelles :

Récupération de fonds financiers pour assurer les prochaines missions dont 2 repas réalisés, un concours de pétanque et 3 présentations de l'association dans les grandes surfaces du Bassin du Puy

Notre prochaine mission est l'acheminement de 2 véhicules (ambulance VSAB donné par le Conseil Général et un véhicule utilitaire EDF donné par le centre de Clermont-Ferrand) et du matériel paramédical donné par le Centre Hospitalier Emile Roux ainsi que des vêtements et du matériel scolaire et informatiques donnés par des particuliers



Suite à l'Assemblée Générale de « Velay Mauritanie » qui a eu lieu le vendredi 1^{er} avril, les cotisations de l'année 2011 seront ouvertes et toute nouvelle adhésion est la bienvenue (prix de la cotisation 20€ par an).

Pour tout renseignement joindre la Présidente Josiane DIGONNET 04 71 02 46 70 ■

GRACE A L'ADOT 43, LES PATIENTS D'HÉMODIALYSE LISENT L'VEIL TOUS LES JOURS !

L'hémodialyse est une méthode d'épuration du sang. Chez un sujet sain, tout ceci est normalement réalisé par les reins 24h/24. Or, les insuffisants rénaux n'ont plus de rein fonctionnel. L'hémodialyse vient donc en remplacement, en attendant une greffe.

Parce que les patients viennent 3 fois par semaine au CHER,



FRANCE ADOT

parce qu'une séance de dialyse dure entre 4h et 5h30,

parce que les patients passent plus de 12h par semaine dans le service d'hémodialyse,

parce que l'association France Adot soutient tous les patients en attente de greffe...

Georges FONTON et les membres de l'association France Adot 43 ont offert au service d'hémodialyse un abonnement au journal L'Eveil.

Depuis fin janvier, tous les jours, les patients peuvent s'informer de l'actualité mondiale, nationale et locale.

Cette action a été fortement soutenue par la Direction de l'Eveil qui a offert 50% de l'abonnement.

Que soit ici remerciés l'association France Adot 43 et le journal L'Eveil pour leur nouvelle action en faveur des patients du CHER et leurs accompagnateurs.

Contact :

ADOT 43

Président : Georges FONTON
CH Emile Roux - Bâtiment L
12 bd du Dr Chante messe
BP 20352

43012 Le Puy-en-Velay cedex
04 71 03 34 98

fonton.georges@wanadoo.fr ■

Mardi 26 avril - lundi 2 mai : Semaine nationale de la vaccination

Le Centre de Vaccination du Centre Hospitalier Emile Roux accueille le public, sans rendez-vous, et totalement gratuitement (consultation et vaccins) :

le lundi de 9h30 à 11h30, le mardi de 13h à 16h30,

le mercredi de 14h à 16h30 (pendant la semaine de la vaccination) et le jeudi de 9h à 11h30.

04 71 04 34 81 Bâtiment de médecine Niveau 0 – Hall d'entrée de l'hôpital, au fond à droite

Dimanche 1^{er} mai : Course des 15km du Puy-en-Velay

Une équipe du personnel du CHER court aux couleurs de l'association ADOL 43 .

Affiche page 20

Journée organisée par

SANTÉ PUBLIQUE et DÉFENSE NATIONALE

MARDI 24 MAI 2011

de 9h à 16h

AU PUY-EN-VELAY

AU CENTRE HOSPITALIER EMILE ROUX

OUVERT À TOUS
Entrée libre et gratuite

Centre Hospitalier Emile Roux - Service Communication - 04 71 04 35 65
alix.dalichoux@ch-lepuy.fr - www.ch-lepuy.fr

Jeudi 5 mai : 4^{ème} journée nationale « Hygiène des mains » au CHER

Mardi 24 mai : Journée Santé publique et Défense nationale au CHER



Mardi 7 juin : Journée des Pratiques Soignantes - Informations et inscriptions auprès du service de la formation continue (04 71 04 33 55) - cf article page 7

Mercredi 15 juin - 11 à 15h : la GMF propose un forum dans le hall d'entrée du CHER sur **la prévention routière** : simulateur de conduite, remplir correctement un constat à l'amiable, réactiomètre (mesurer le temps de réaction), lunettes d'alcoolémie (quelle vision selon un taux d'alcoolémie simulé), ... Avant les congés d'été, prenez les bons réflexes !

Notez déjà la présence au CHER d'un groupe venu de Wallis et Futuna dans la cadre du **Festival Interfolk** le **vendredi 22 juillet**. ■

**LES ECHOS
DU
C.H.E.R.**

Centre Hospitalier Emile Roux

12, boulevard Dr Chantemesse
B.P. 20352
43012 Le Puy-en-Velay cedex

www.ch-lepuy.fr

**Dimanche 1er mai 2011
Course des
15 km du Puy-en-Velay**

Le  court pour l'association
*Améliorer la prise en
charge de la douleur.*



Le personnel du Centre Hospitalier du Pays de Craponne-sur-Arzon
et celui de la maison de retraite de Pradelles sont conviés à se joindre à nous.